

Ulric Chainé offre d'abord son intégrité aux électeurs

Denis DUFRESNE Sherbrooke

Ulric Chainé, ex-conseiller du district 1 (Le Triolet) et candidat à la mairie de Sherbrooke, se présente avant tout comme un homme intègre.

«Avec moi, les citoyens seront assurés d'avoir affaire à un homme intègre. Tous les candidats parlent d'économie, de démographie et de saine gestion. Mais quel candidat est prêt à parler d'intégrité? Gervais, Laflamme et Pelletier? Je laisse la réponse aux citoyens», déclare le candidat lorsqu'on lui demande pourquoi les Sherbrookoïses devraient voter pour lui le 4 novembre.

Après un mandat de conseiller municipal, Ulric Chainé a décidé de faire le saut pour la mairie et se pré-

ne faut plus que ce soit un club privé».

Selon lui, toutefois, le développement industriel doit également passer par «un réseau d'entraide parmi les gens d'affaires qui possèdent des contacts nationaux et internationaux, développer une synergie autour de ça».

«En matière de concertation, il y a un rôle important du (gouvernement) fédéral et provincial», ajoute le candidat.

Pour la création d'emplois, M. Chainé pense aussi qu'il y a lieu d'arrimer la formation offerte dans les écoles et à l'Université sur les besoins réels de l'industrie.

«Je trouve que les universités et les commissions scolaires sont déconnectées de la réalité», déplore-t-il.

Pour protéger les emplois indus-

tries, M. Chainé veut «inviter les organismes du milieu à mettre sur pied un fonds de solidarité de dépannage pour l'industrie».

«On est prêt à le reconsidérer», affirme-t-il.

M. Chainé propose par ailleurs d'augmenter d'ici quatre ans le fonds de réserve de la Ville de 5 à 10 millions \$.

«Par exemple, Hydro-Sherbrooke a fait 8,3 millions \$ de profits en 1989. On pourrait mettre 500 000 \$ par an dans le fonds de réserve, ça permettrait d'éviter d'emprunter et d'augmenter la dette», mentionne le candidat.

Dans un contexte de restriction budgétaire, Sherbrooke pourra-t-elle répondre aux nombreuses attentes des organismes sociaux?

«Il faut délimiter les champs de

André Côté propose un plan de resserrement des dépenses

Denis DUFRESNE Sherbrooke

André Côté, ex-conseiller municipal (de 1982 à 1986), et candidat à la mairie de Sherbrooke, propose une administration municipale plus transparente, de même qu'un resserrement des dépenses pour économiser 20 millions \$ en quatre ans, tout en maintenant la qualité des services.

«Il y a des choix à faire, ils ne sont pas populaires, mais je les ferai», affirme M. Côté, un agent de recherche au ministère des Affaires culturelles. S'il est élu, M. Côté entend abolir le huis clos dès son arrivée à l'Hôtel de ville.

«Il y a un esprit de huis clos à la Ville de Sherbrooke. Il a fallu faire une grande bataille pour la transpa-

rence. La Ville, c'est un gouverne-

ment municipal, pas une entreprise privée», affirme le candidat.

Dans sa stratégie pour réduire les dépenses municipales, M. Côté propose une mesure radicale: retrancher sur une période de quatre ans 10 pour cent des effectifs de la Ville, soit 180 emplois (80 postes permanents et 100 à statut temporaire), ce qui lui permettrait, dit-il, de récupérer la somme de 13,5 millions \$.

«Il y a trop de fonctionnaires», affirme le candidat, qui se défend de vouloir s'attaquer aux employés, mais vise plutôt à rationaliser les effectifs de la Ville en collaboration avec les syndicats.

Le candidat propose également d'autres mesures pour réduire les dépenses, notamment au chapitre du temps supplémentaire et des frais de représentation.

Il suggère en outre d'abolir la collecte des ordures ménagères en arrière-cour, ce qui permettrait des économies annuelles de 650 000 \$ à 1 million \$, dit-il.

En vertu d'informations obtenues, dit-il, auprès de l'administration municipale, M. Côté prévoit par ailleurs une hausse de taxe de 7 pour cent en 1991, mais compte geler la taxe foncière pour 1992 et 1993, une fois amorcées les mesures de restrictions budgétaires, s'il est élu.

En période économique difficile, juge-t-il, il faut donner un peu de répit aux citoyens.

Composer avec ce qu'on a

En matière de tourisme, le candidat Côté aimerait doter Sherbrooke d'un événement culturel ou sportif d'envergure, mais, dit-il, «il faut une volonté politique. On a un environnement distinctif et international, il faut composer avec ce qu'on a».

Pour ce qui est du projet de salle multifonctionnelle, que réclame le milieu théâtral et de la danse, M. Côté propose de faire d'une pierre deux coups.

«La salle multifonctionnelle, qu'elle soit installée au (théâtre) Granada, que la Ville l'achète, le retape et le cède en location au Centre culturel. C'est un compromis. On va protéger un édifice patrimonial et avoir une autre salle avec une seule gestion», fait valoir M. Côté.

A son avis, la Ville devrait éga-

lement abolir la taxe d'amusement, qui lui rapporte actuellement environ 500 000 \$ par année.

«Les organismes sans but lucratif ne devraient pas payer cette taxe-là», juge-t-il.

Pas les moyens

Invité à dire s'il est en faveur du nouveau plan de développement pour le centre-ville, M. Côté mentionne que pour contrer la détérioration de ce secteur il faut y investir.

Selon lui, toutefois, la Ville n'a actuellement pas les moyens de verser 2 millions \$ par année, pour 1991, 1992 et 1993, dans ce projet, comme le lui demandent la Corporation du centre-ville et la SIDAC.

«Il faut une concertation de la Vil-

les murs. La Ville a un certain rôle social à jouer», pense-t-il.

Le candidat songe notamment à une politique de la famille et serait disposé à supporter financièrement les organismes qui s'occupent des personnes démunies.

«Il faut une aide minimale, un meilleur équilibre des ressources», croit le candidat.

Tout comme l'ensemble des candidats à la mairie de Sherbrooke, André Côté se préoccupe de développement industriel.

«Ce qu'il faut développer c'est la PME, surtout dans le domaine des technologies de pointe», dit-il.

«Le développement industriel se fait par la concertation d'un ensemble de secteurs et des mesures incitatives de la Ville», pense M. Côté.

CANDIDATS À LA MAIRIE DE SHERBROOKE

NDLR: Nous continuons aujourd'hui la publication de nos entrevues avec les candidats à la mairie de Sherbrooke. Les textes ont été rédigés par le chroniqueur municipal Denis Dufresne; le rédacteur en chef, Jean Vigneault, a participé à la plupart des entrevues. Les candidats ont été interrogés sur les points principaux de leur programme électoral; on leur a aussi demandé de se prononcer sur quelques-unes des recommandations véhiculées par des intervenants de divers secteurs.

Comme le RCS constitue un intervenant important sur la scène politique municipale, nous avons aussi rencontré le président du parti, M. François Rousseau, pour lui poser les mêmes questions qu'aux candidats inscrits à la mairie.

Par ailleurs, notez que vendredi, 2 novembre, nous publierons les résultats d'un sondage sur les intentions de vote à la mairie. Commandité par La Tribune, ce sondage est réalisé avec la collaboration du Centre d'entreprise de l'Université de Sherbrooke.



Ulric Chainé

sente comme le défenseur de la transparence au niveau de la gestion des affaires de la Ville.

Le candidat, qui a à maintes reprises blâmé le maire Pelletier pour son manque de transparence et lui reproche de faire de la promotion industrielle «avec du scotch et des cigares», se propose d'élaborer un code d'éthique pour les élus et les fonctionnaires municipaux.

«Je veux des gens qualifiés et compétents, capables de respecter des choix», affirme M. Chainé, qui a oeuvré près de 30 ans le monde de l'éducation.

Le programme électoral du candidat tourne autour de quatre éléments principaux: économie, environnement, saine gestion et démographie.

M. Chainé, qui, dès son arrivée au conseil municipal en 1986, s'était attaqué à la Société de développement industriel de Sherbrooke (SDIS), sous prétexte qu'elle ne remplissait pas son rôle, entend conserver les trois nouvelles sociétés de développement (culture, tourisme et industrie), mises sur pied récemment.

«La SDIS est sur les rails, dit-il, il

triels, M. Chainé veut «inviter les organismes du milieu à mettre sur pied un fonds de solidarité de dépannage pour l'industrie».

Des choix à faire

Pour Ulric Chainé, Sherbrooke aura à faire des choix en 1991 face à une situation économique difficile et pour éviter d'augmenter encore sa dette.

«Il va falloir déterminer nos priorités pour 1991 et couper ailleurs».

«Il faudra resserrer les finances publiques. Où couper? Je ne peux le dire, mais il va falloir inviter tous nos services à couper, notamment dans l'informatique», dit-il.

Et compte tenu de la situation financière de la Ville, avec une dette obligatoire de 186 millions \$, M. Chainé ne croit pas possible de geler les taxes en 1991.

«On est à la limite, il faut que ça s'arrête là», ajoute-t-il au sujet de la dette.

M. Chainé n'envisage cependant pas de réduire le nombre d'employés permanents à la Ville, comme le suggère un autre candidat, André Côté.

Il compte cependant revoir certain-

juridiction du municipal», signale le candidat.

Fonds spécial

En matière de culture et de tourisme, M. Chainé croit que la Ville de Sherbrooke a un rôle important à jouer.

«Qu'est-ce qu'on attend à Sherbrooke pour avoir un événement majeur? On devrait inviter la population à nous soumettre des projets, des idées. La Fête de l'environnement, elle doit demeurer, mais comment faire pour embarquer la population là-dedans? La population ne se sent pas responsable de sa Fête», fait remarquer le candidat.

Par ailleurs, M. Chainé pense qu'une salle intermédiaire pour la danse et le théâtre est une nécessité.

«A partir de la taxe d'amusement, on pourra créer un fonds spécial. Sherbrooke devra la financer, à moins qu'une entreprise privée nous présente un projet intéressant», pense-t-il.

Le candidat appuie par ailleurs le plan de développement du centre-ville, qui prévoit des investissements de 125 millions \$ sur 10 ans (dont 106 millions \$ du privé), et y voit la «une belle occasion de se refaire une beauté».

Il convient cependant que la participation financière de la Ville au plan de développement, de 2 millions \$ par année pour 1991, 1992 et 1993, comme le propose la Corporation du centre-ville et la SIDAC, risque d'être ardue alors qu'il faut resserrer les dépenses publiques.

rence. La Ville, c'est un gouverne-

ment municipal, pas une entreprise privée», affirme le candidat.

Dans sa stratégie pour réduire les dépenses municipales, M. Côté propose une mesure radicale: retrancher sur une période de quatre ans 10 pour cent des effectifs de la Ville, soit 180 emplois (80 postes permanents et 100 à statut temporaire), ce qui lui permettrait, dit-il, de récupérer la somme de 13,5 millions \$.

«Il y a trop de fonctionnaires», affirme le candidat, qui se défend de vouloir s'attaquer aux employés, mais vise plutôt à rationaliser les effectifs de la Ville en collaboration avec les syndicats.

Le candidat propose également d'autres mesures pour réduire les dépenses, notamment au chapitre du temps supplémentaire et des frais de représentation.

Il suggère en outre d'abolir la collecte des ordures ménagères en arrière-cour, ce qui permettrait des économies annuelles de 650 000 \$ à 1 million \$, dit-il.

En vertu d'informations obtenues, dit-il, auprès de l'administration municipale, M. Côté prévoit par ailleurs une hausse de taxe de 7 pour cent en 1991, mais compte geler la taxe foncière pour 1992 et 1993, une fois amorcées les mesures de restrictions budgétaires, s'il est élu.

En période économique difficile, juge-t-il, il faut donner un peu de répit aux citoyens.



André Côté

lement abolir la taxe d'amusement, qui lui rapporte actuellement environ 500 000 \$ par année.

«Les organismes sans but lucratif ne devraient pas payer cette taxe-là», juge-t-il.

Pas les moyens

Invité à dire s'il est en faveur du nouveau plan de développement pour le centre-ville, M. Côté mentionne que pour contrer la détérioration de ce secteur il faut y investir.

Selon lui, toutefois, la Ville n'a actuellement pas les moyens de verser 2 millions \$ par année, pour 1991, 1992 et 1993, dans ce projet, comme le lui demandent la Corporation du centre-ville et la SIDAC.

«Il faut une concertation de la Vil-

les murs. La Ville a un certain rôle social à jouer», pense-t-il.

Le candidat songe notamment à une politique de la famille et serait disposé à supporter financièrement les organismes qui s'occupent des personnes démunies.

«Il faut une aide minimale, un meilleur équilibre des ressources», croit le candidat.

Tout comme l'ensemble des candidats à la mairie de Sherbrooke, André Côté se préoccupe de développement industriel.

«Ce qu'il faut développer c'est la PME, surtout dans le domaine des technologies de pointe», dit-il.

«Le développement industriel se fait par la concertation d'un ensemble de secteurs et des mesures incitatives de la Ville», pense M. Côté.

Demain: entrevues avec les candidats Paul Gervais, Jean-Yves Laflamme et Jean Paul Pelletier

Le RCS entre en scène pour apporter des idées neuves

□ Avec seulement quatre candidats en lice, l'unique parti municipal veut d'abord se familiariser avec les rouages du pouvoir et bâtir sa crédibilité

Denis DUFRESNE Sherbrooke

«O» n propose un renouveau politique en profondeur, on ne met pas en sourdine le fait qu'on soit un parti politique, mais on est pas là non plus pour faire de l'opposition. On a des mesures et des idées pour apporter des changements au niveau de la politique municipale».

Même si le Regroupement des citoyens et citoyennes de Sherbrooke (RCS) a depuis 1986 fait figure d'opposition informelle à l'administration du maire Jean Paul Pelletier, son président François Rousseau affirme qu'advenant l'élection de candidats le 4 novembre, le RCS sera d'abord là pour apporter des idées neuves et collaborer avec les autres membres du conseil.

Après avoir d'abord songé à présenter des candidats dans chacun des 12 districts électoraux et à la mairie, sous la présidence de Maurice Bernier, le RCS s'est ravivé et a décidé de présenter des candidats dans seulement quatre districts électoraux.

François Rousseau explique à ce propos que le RCS mise sur cette première élection pour se familiariser avec les rouages du pouvoir et bâtir sa crédibilité.

Et si un seul représentant du RCS était élu?

«Un parti politique, c'est avec le temps que ça se bâtit. Lorsqu'on veut monter un parti, il faut du members-

hip, du temps. C'est pour ça qu'on a décidé de ne présenter que quatre candidats, pour se donner la chance de monter une équipe, d'aller chercher des informations», explique M. Rousseau.

Selon lui, il y a de plus en plus de partis politiques municipaux dans les villes parce que les citoyens veulent s'impliquer dans des structures participatives, mais il faut y aller par étapes.

Une synergie

Même s'il en est à ses premières armes en politique municipale, le RCS a préparé un ambitieux programme qui fait suite à une consultation tant auprès de ses membres que de la population en général.

Là-dessus, François Rousseau identifie quelques priorités.

D'abord en matière de tourisme, le RCS juge essentiel la mise sur pied d'un événement culturel majeur pour Sherbrooke.

Quel type d'événement au juste? «Il est trop tôt pour le dire, les gens du milieu culturel vont devoir intervenir là-dedans», répond M. Rousseau.

En matière de développement culturel, le RCS demande qu'une salle intermédiaire pour le théâtre et la danse soit construite au centre-ville.

«Si le centre-ville n'a pas cette salle-là, on compromet son développement. C'est un enjeu majeur, c'est celui de la revitalisation. On ne peut concentrer nos équipements culturels à l'Université», croit M. Rousseau.



François Rousseau, président du Rassemblement des citoyens et citoyennes de Sherbrooke

Pour ce qui est du théâtre Granada, fermé depuis plus d'un an malgré d'imposants travaux de restauration, le RCS reconnaît ne pas avoir de solution, mais, dit son président, «c'est un problème urgent en particulier sur la question du patrimoine. Au bout de cinq ans, si on n'intervient pas, il va se détériorer. Mais il ne faut pas leurrer les gens avec des solutions irréalistes».

Le RCS appuie par ailleurs le plan de développement du centre-ville de Sherbrooke, dévoilé en mai dernier par la Corporation du centre-ville et la SIDAC.

proposer une politique de conservation des vieux bâtiments, dont l'ancienne prison Winter.

En matière d'habitation, le parti a opté pour la création d'une société de développement de l'habitation regroupant l'ensemble des intervenants en ce domaine.

Le RCS appuie par ailleurs le plan de développement du centre-ville de Sherbrooke, dévoilé en mai dernier par la Corporation du centre-ville et la SIDAC.



Forum

ÉDITORIAL

Gagnants et perdants

Jean VIGNEAULT

Inévitablement, la question soulevée au lendemain des débats de la Chambre de Commerce, de Télé-7 et de CKSH, réfère au gagnant présumé et aux perdants. Ce qui revient souvent à conclure trop rapidement que le gagnant d'un débat est l'orateur le plus habile, le plus démonstratif ou le plus roublard pour déjouer les questions de la presse.

Dans un débat entre deux chefs qui se questionnent, s'expliquent, se contredisent, il est relativement facile de déterminer lequel des deux a le mieux paru ou le plus convaincu. En face de huit candidats qui disposent d'un temps assez court, il est très difficile de déterminer un gagnant. Et c'est relativement peu important. Car au fond, ces débats ne sont pas présentés pour pointer du doigt gagnants et perdants, mais pour aider le citoyen à mieux exercer son droit de vote. Le débat, comme l'entrevue plus en profondeur réalisée dans le journal, c'est un outil, parmi d'autres, qui permet au citoyen de se renseigner.

Il est prématuré d'éliminer après des débats télédiffusés les candidats qui ont le moins bien apprivoisé la caméra. C'est facile pour qui est le moins bien approuvé, de lancer des affirmations, voire des accusations sans substance et de s'en tirer avec les honneurs de la guerre quand on sait que le droit de réplique est quasi inexistant. Mais décrier un projet sans en examiner tous les aspects, critiquer la gestion d'un adversaire sans avoir à démontrer comment on ferait mieux, ça relève de la pirouette, pas de la réflexion.

Donnons un exemple parmi d'autres, celui des courts de tennis au Collège de Sherbrooke. Selon un candidat, ce projet ne servira qu'une minorité de bien nantis. Ce qu'on ne prend pas le temps de dire, c'est que selon les études du Cégep, ce projet créera une cinquantaine d'emplois et attirera d'ici quelques années 500 étudiants de plus qui dépenseront beaucoup d'argent à Sherbrooke. C'est spectaculaire de décrier le projet comme une affaire pour les riches, mais ça ne va pas au fond des choses. Il faudrait plutôt savoir si c'est vrai que cette construction entraînerait des revenus supplémentaires alléchants pour le Cégep et un atout pour la Ville.

A travers les débats, les conférences de presse et les entrevues avec les candidats dans La Tribune, il reste au citoyen à se questionner, à réfléchir, à discerner le clinquant du sérieux, à examiner le passé et à envisager l'avenir. Les journalistes, loin de là, ne doivent pas dispenser le citoyen de l'effort de réflexion. A lui de départager le vrai du faux, les apparences de la réalité.

OPINION DES AUTRES

Rendez-vous manqué

En refusant aux autochtones un siège à la Commission Bélanger-Campeau, le gouvernement Bourassa a raté une belle occasion de rétablir, à peu de frais, les ponts qui ont été coupés cet été.

Ce refus, mollement dénoncé par l'opposition péquiste, est sans doute une séquelle de la crise. Si les rapports avec les Amérindiens sont difficiles, ils sont carrément tendus entre le gouvernement et M. Konrad Sioui, le chef québécois de l'Assemblée des premières nations, qui s'est opposé à l'accord du lac Meech et s'est ensuite fait plus que discret face aux Warriors.

La position gouvernementale sera interprétée comme un manque d'ouverture. Mais en plus, les arguments invoqués pour justifier le refus risquent d'envenimer davantage des relations déjà explosives.

Tout d'abord, il est factuellement faux de voir les autochtones comme une communauté culturelle comme les autres. Leur présence, faut-il le rappeler, n'est pas le produit de l'immigration. En outre, leurs droits et leurs rapports avec l'État sont de nature radicalement différente.

On ne peut pas non plus voir leur demande comme celle d'un autre groupe qui s'ajoute à l'interminable

liste de ceux qui auraient voulu siéger à la commission. Pourquoi pas les cyclistes et les non-fumeurs?

Les rapports entre la majorité et les autochtones posent des questions de nature constitutionnelle; les responsabilités des gouvernements face aux Amérindiens posent également un délicat problème de partage de pouvoir entre Québec et Ottawa. Ce sont justement le genre de problèmes sur lesquels se penchera la commission. La présence d'un représentant des premières nations est donc plus que pertinente.

Alain Dubuc
La PRESSE

DOCUMENT

Le Prix Valmore-Olivier et la musique en Estrie

NDLR: Dimanche dernier, M. Marc Bernier recevait le prix Valmore-Olivier de la Société Saint-Jean-Baptiste de Sherbrooke. Voici des extraits de l'allocution qu'il a prononcée à cette occasion.

«La musique m'a donné à jamais un sentiment d'éternité». Rassurez-vous: ces mots ne sont pas de moi et je n'ai aucune prétention à l'éternité, du moins à une éternité terrestre. Non, ces paroles ont été prononcées par le regretté chef d'orchestre américain Léonard Bernstein le jour de ses 70 ans. Hélas! Léonard Bernstein est décédé le 14 octobre dernier. Mais sa musique, celle qu'il a écrite, celle qu'il a dirigée, celle qu'il a enregistrée à la tête des plus grands orchestres du monde, lui survit pour l'éternité.

A sa manière, le prix musical Valmore-Olivier de la Société Saint-Jean-Baptiste confère, lui aussi, à son titulaire une certaine pérennité. Telle une partition musicale, il nourrit notre mémoire collective. Il inscrit à jamais, dans un palmarès régional prestigieux, le nom de son titulaire. Le Prix Valmore-Olivier est un honneur, certes, un très grand honneur, mais c'est aussi une terrible responsabilité que d'y prétendre.

J'accepte le prix Valmore-Olivier 1990 avec modestie et gratitude. Avec modestie, moins pour moi-même que pour ce que peut représenter ma petite contribution à la vie musicale estrienne. Avec gratitude, puisque je me sens redevable à bien des gens de cette reconnaissance publique.

Cette gratitude, je veux d'abord l'exprimer, à tout seigneur tout honneur, au Conseil diocésain de la Société-Saint-Jean-Baptiste du diocèse de Sherbrooke. Merci d'avoir retenu ma candidature. Merci de m'avoir fait le très grand honneur de figurer désormais au sein de cette galerie remarquable d'artistes de la musique en Estrie.

Mes remerciements s'étendent en second lieu à des personnes qui me sont très proches et qui, en toute simplicité, ont pris -- à mon insu, je tiens à le préciser -- l'initiative de soumettre ma candidature.

Cheminement musical

Je m'en voudrais de ne pas profiter de la circonstance pour saluer au passage des personnes qui ont joué un rôle déterminant dans mon cheminement musical (et qui me font le plaisir de participer ce soir à cette célébration).

En tout premier lieu, celui qui je considère comme mon maître. Musicien-éducateur, flûtiste, organiste, pianiste, chanteur, chef de chœur, chef d'orchestre, compositeur, lui-même titulaire du Prix Valmore-Olivier 1979, l'abbé Claude Paradis a sans aucun doute, par son enseignement, son exemple, son enthousiasme et, surtout, la chance unique qu'il m'a donnée de travailler sous sa direction, joué le rôle de bougie d'allumage de ce que sont devenues par la suite mes activités musicales. En tout temps, j'ai trouvé chez lui la chaleur de l'accueil, la porte ouverte de l'amitié et la générosité à partager sa très vaste érudition musicale.

La musique en Estrie

Le Prix Valmore-Olivier a été créé en 1960. Pendant sept ans, il a été décerné à des jeunes musiciens qui s'étaient mérités le Grand Prix du Festival de la jeunesse de Sherbrooke. A partir de 1967, la Société Saint-Jean-Baptiste juge opportun de redéfinir les règles d'attribution de son prix musical et décide de le décerner annuellement à une personne qui a contribué de façon significative au développement de la musique en Estrie.

Par le truchement des 24 personnes qui se sont vues offrir le Prix Valmore-Olivier, c'est toute l'histoire récente du développement musical de notre région qui se trouve ainsi mise en valeur. Et de belle façon.

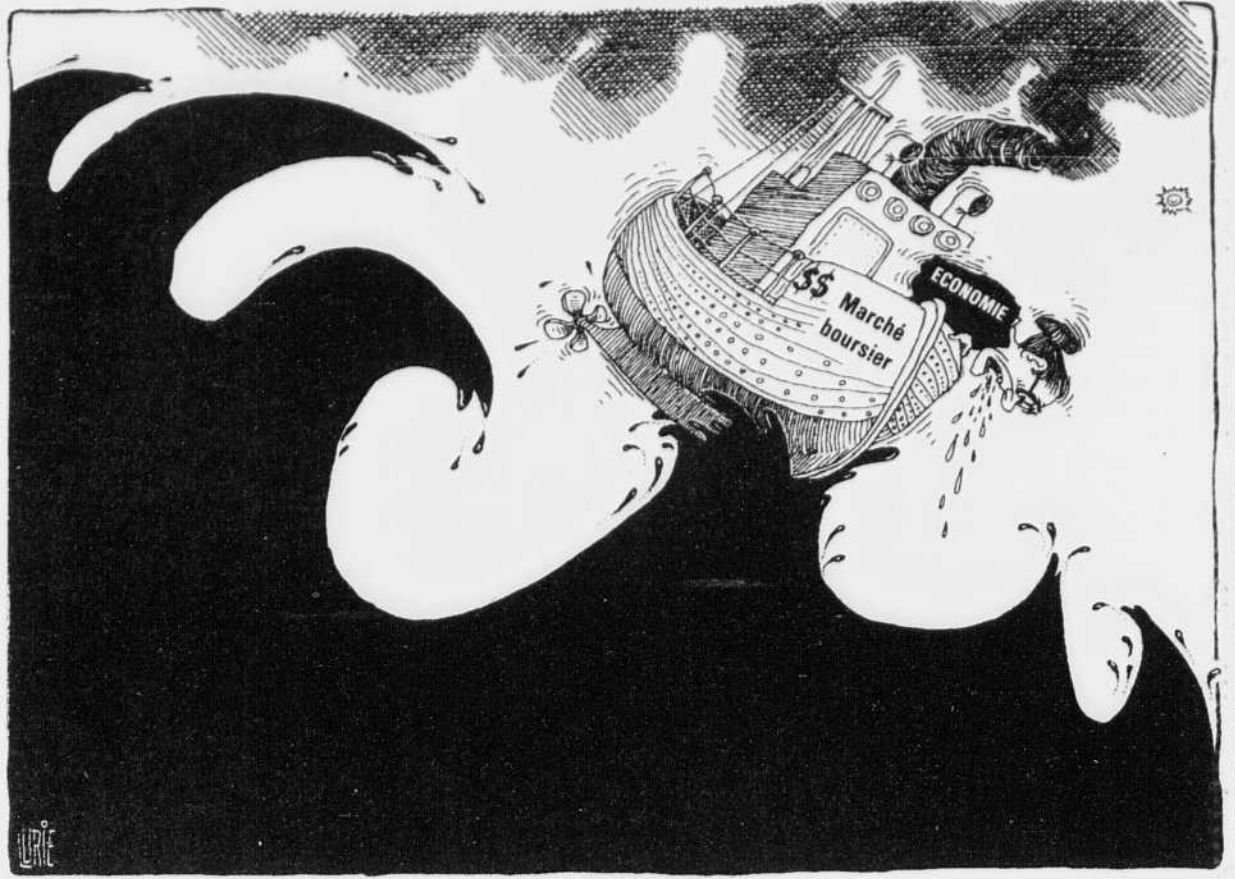
En feuilletant ce palmarès, on assiste à la naissance et au développement des Jeunesses musicales du Canada et du Centre d'arts Orford en compagnie de madame Rodrigue Boisvert, de Gilles Lefebvre, de Mimi Shea.

On évoque le travail, patient et souvent obscur, des musiciens-éducateurs, tels Horace Boux, Marcel Marcotte, Irène Ducharme, Fleur-Ange Morin, Jean-Marie Roux, qui, les uns dans leur propre studio, les autres au sein des établissements privés et publics des divers ordres d'enseignement, ont contribué à établir et à élargir les bases de l'enseignement musical dans notre région (...)

Le Prix Valmore-Olivier a aussi voulu souligner le mérite insigne de ceux qui ont créé et soutenu, aux divers stades de son développement, l'Orchestre symphonique de Sherbrooke et lui ont permis de devenir



Marc Bernier



PRIX DU PÉTROLE

TRIBUNE LIBRE

Les médecins et les sages-femmes

Les médecins ont-ils raison de s'opposer aux projets pilotes des sages-femmes? Telle était la question de l'émission TV «Débats» au réseau Quatre-Saisons. Si les projets pilotes ne sont qu'un moyen de légaliser la pratique sage-femme pour retourner à l'accouchement à domicile, comme semblait le choix de certains intervenants présents à cette émission, la discussion demeurera émotive et stérile.

Les équipes de soins en périnatalité et le gouvernement ont pris position sur cette question et ils ont opté pour un milieu plus sécuritaire. Le Québec n'a-t-il pas le taux de mortalité et de morbidité périnatale le plus bas de tous les pays industrialisés? La technologie a été maîtrisée et un pas énorme a été fait pour humaniser les soins en périnatalité: les chambres de naissance, les positions alternatives, les massages, l'accouchement naturel sans intervention (pas de monitoring, ni forceps, ni épisiotomie, etc.), tout en maximisant le contact mère-enfant. Ceci est possible dans une atmosphère chaleureuse et sécuritaire, grâce à une équipe de «super-infirmières» et de médecins qui se sont sensibilisés à n'accompagner souvent que de leur support la future maman qui, ne l'oublions pas, demeurera toujours la principale intervenante, accompagnée de son conjoint, de sa famille ou d'amis(e)s. Le C.H. St-Vincent-de-Paul, centre où le taux de césarienne est le plus bas au Québec, n'en est-il pas un exemple?

Ce sont dans de tels départements que les équipes de soins expérimentés en périnatalité ont investi depuis plus d'une décennie pour humaniser les soins. Ce sont dans de tels départements que les gens veulent continuer à travailler en équipe, autant pour la formation que pour le mieux-être de la maman et du nourrisson. Ils sont motivés à encadrer cette expérience unique vers le plus haut de

gré de satisfaction: nous voulons plus de personnel, des bains dans chaque chambre, entreprendre des projets de recherche sur l'approche familiale, etc.

Un accent particulier a été mis dans tous les programmes de formation de nos nouveaux médecins: approche et suivi globaux de la future maman et du bébé, organisation de leur pratique pour une disponibilité maximale, et formation des intervenants pour agir rapidement si nécessaire. Peut-être verrons-nous nos futures «femmes-sages»?

Alors qu'est-ce qu'un système parallèle de projets pilotes peut amener de plus que le système actuel ne saurait combler? Toutes les étapes antérieures seront à refaire... En plus, les membres du comité d'admission aux projets pilotes consistent en 2 sages-femmes, une personne en faveur des sages-femmes, un membre du CLSC, 3 membres du gouvernement et un

seul médecin. Les médecins ont-ils raison de s'y opposer, n'ayant d'ailleurs pas été consultés pour installer ces projets?

Ne sommes-nous pas tous des payeurs de taxes? Le gouvernement peut-il se permettre d'ouvrir un centre de main-d'oeuvre où l'on a tant à se questionner sur la formation d'un nouvel intervenant et sur leur responsabilité médicale, pour ne répondre qu'à moins de 1 % des accouchements?

N'y aurait-il pas lieu de bien définir avec les équipes en place le rôle de tous et chacun?

Raymonde Vaillancourt,
m.d. de famille
et son groupe;
Johanne Fréreau m.d.
et Francine Léger m.d.

Qui va se prononcer?

Quel candidat à la mairie va se compromettre et nous dire ce qu'il va réellement faire pour Sherbrooke? Exemples: le Centre-Ville, le Palais des Sorts, l'Entrée de la Ville par la rue Galt est, le C.C.U., le développement touristique des rivières Magog & St-François, la récupération des déchets, la tarification des nouveaux services, la récupération de l'argent que nous devons déboursier parce que certains services sont fournis à rabais à d'autres municipalités, la réduction de la dette par capita, sans parler des dossiers qui traînent comme la diffusion des assemblées publiques, l'exode des nouvelles familles, le non-remplacement des industries, les enseignes mobiles occasionnelles, le Plan-Concept du Plateau-Parc, les problèmes de

stationnement du Parc Victoria... etc.

La liste pourrait être longue. Nous avons besoin d'un maire tourné vers l'avenir, qui ne craint pas le spectre de la récession tout en étant prudent, qui peut harmoniser le développement du commerce, de l'industrie (petite ou d'envergure) du tourisme, de la culture sous toutes ses formes; qui saura répondre au désengagement de l'État dans plusieurs domaines sans compromettre notre économie et qui pourra établir une solide concertation avec les autres municipalités de notre comté.(...)

Messieurs les candidats, il vous reste quelques jours pour nous convaincre de voter en votre faveur pour notre ville. A vous d'agir.
Jean-Marie Bourgault

Ecole de musique

Car rien n'est encore achevé. Rien ne sera jamais achevé de toute façon. Nous avons, ces dernières années, consolidé les fondations de l'édifice, établi des liens fructueux entre les institutions et les personnes et réuni les conditions qui permettent d'envisager aujourd'hui de nouveaux et audacieux projets. Mais l'édifice n'est pas encore terminé; il manque à cette cathédrale vivante, bâtie à coups d'effort et de temps, la flèche qui viendra en coiffer la faite et orienter son action vers le haut. Cette flèche, c'est notre école universitaire de musique, celle qui permettra de former ici nos jeunes musiciens, de garder ici nos diplômés en musique, d'attirer ici des musiciens de valeur, d'animer par des gens d'ici notre vie musicale régionale.

Quand ce projet deviendra réalité; quand les premiers diplômés en musique recevront leur parchemin universitaire, quand la Société Saint-Jean-Baptiste sera en mesure d'attribuer le Prix Valmore-Olivier à une personne dont le nom pourra être rattaché à la concrétisation de ce rêve depuis longtemps caressé, alors nous pourrions dire: mission accomplie!
Marc BERNIER

Les coprésidents visent «le plus large consensus possible»

Norman DELISLE Québec (PC)

Seul un «large consensus» pourra satisfaire les deux présidents de la commission sur l'avenir du Québec, MM. Michel Bélanger et Jean Campeau.

Les deux hommes ont donné une entrevue de 25 minutes au magazine Le Point de Radio-Canada qui a été diffusé hier soir, dont l'enregistrement a été présenté plus tôt en après-midi à la presse parlementaire.

«Le consensus est très important. Les Québécois doivent ressortir grands et ce n'est pas le temps de diviser les Québécois», a affirmé M. Campeau. Le rapport de la commission devra «aller chercher une grande majorité.»

«La souveraineté du Québec n'est pas négociable»

— Lucien Bouchard

Lia LEVESQUE Montréal (PC)

Le chef du Bloc québécois Lucien Bouchard a prévenu les Québécois de ne pas se laisser «chloroformer» par les promesses des fédéralistes, qui cherchent à gagner du temps pour retarder la marche du Québec vers la souveraineté.

Devant le Cercle canadien (Canadian Club), le député indépendant de Lac St-Jean Lucien Bouchard a servi des arguments économiques pour convaincre son auditoire de la nécessité de la souveraineté du Québec.

Toutefois, il a d'abord servi une mise en garde à ceux qui seraient tentés de céder devant les promesses de renouvellement que font miroiter les fédéralistes.

«La souveraineté du Québec n'est pas négociable. La souveraineté, ça ne se quête pas, ça ne se quémande pas, ça ne se demande pas. Ça se prend et ça s'assume. C'est un droit fondamental de tout peuple», a lancé Lucien Bouchard, en visant Jean Chrétien qui, la veille, avait affirmé que le Canada n'était pas négociable.

Le chef du Parti libéral du Canada est bien mal venu de nous dire aujourd'hui qu'il renouvellera la fédération, alors que c'est lui qui a orchestré avec Pierre Elliott Trudeau le rapatriement unilatéral de 1982 et les promesses non tenues du référendum de mai 1980, souligne M. Bouchard.

Dans son discours devant le Canadian Club, ce sont surtout des arguments à saveur économique que M. Bouchard a servis à son auditoire. Habituellement, M. Bouchard évoque l'histoire du Québec, les raisons culturelles, politiques et linguistiques, soulignant à quel point le Québec est différent du reste du Canada.

Hier, c'est sur l'économie qu'il a misé, pigeant abondamment dans les arguments du déficit fédéral, des taux d'intérêt décidés à Ottawa pour Toronto, de l'union monétaire à redéfinir, des accords du GATT, du chômage, du dollar, du pouvoir de dépenser du gouvernement fédéral, des industries artificiellement établies en Ontario, etc. Il a qualifié le système de péréquation entre les provinces de véritable système «d'aide sociale».

Jamais il n'a été aussi précis dans sa définition de ce que doit être un Québec souverain économiquement. «L'Etat souverain du Québec assumer sa juste part de la dette canadienne actuelle. Il demandera à signer les accords du GATT. Il s'engagera au respect des principes de la Charte des Nations-Unies et du Droit international.» Québec pourrait opter pour le maintien de l'union monétaire canadienne, mais le lien doit être assoupli. Des représentants de l'Etat québécois devront disposer d'un droit de vote dans les décisions financières et économiques de la Banque du Canada.

M. Bouchard a encore une fois répété que, par référendum ou par élection, il faudra que le peuple du Québec se prononce sur la solution proposée par la commission parlementaire Campeau-Bélanger sur l'avenir du Québec.

Invité à chiffrer cette majorité qu'il juge indispensable, M. Campeau a ajouté: «Soixante quinze pour cent des membres est un consensus fort acceptable». Dans son esprit donc, 27 des 36 membres de la commission devraient appuyer le rapport que la commission produira au plus tard le 28 mars 1991.

M. Campeau a signalé que chacun des membres de la commission aura été soumis lui aussi à l'écoute des points de vue exprimés par les Québécois qui témoignent. «On ne demandera pas le consensus au début des travaux de la commission», a-t-il dit.

«Il faudra un consensus sur l'essentiel», a répondu M. Campeau quand on lui a demandé qu'est-ce qui constituerait un échec de la commission.

Une telle précision sur le pourcentage du consensus devant être atteint n'a pas été partagée par l'autre coprésident de la commission, Michel Bélanger.

«On peut dire 75 pour cent pour donner l'idée que le consensus doit être large. Mais je ne voudrais pas être pris dans la mathématique. Je préfère garder de la flexibilité», a dit M. Bélanger, ce qui a amené M. Campeau à lancer à la blague: «Je peux bien régler pour 70 pour cent.»

M. Bélanger a signalé que le consensus «peut se faire par étapes». La loi précise déjà l'existence de certains consensus au sein de la société québécoise, notamment quant au droit du Québec d'assumer son avenir, quant au rejet de la constitution de 1982 et de l'accord de 1987.

«On peut avoir un consensus sur d'où on part, sur une bonne partie du chemin qu'on a à faire et sur certains moyens qu'il faut prendre», a dit M. Bélanger.

Statu quo

Au cours de l'entrevue, où les deux coprésidents ont manifesté plusieurs pointes d'humour, une autre contradiction a été constatée au sujet

des options qui s'offrent aux Québécois à la suite de l'échec de l'accord du lac Meech et qui peuvent être envisagées par la commission.

«Le statu quo constitutionnel est exclu», a dit M. Bélanger tandis que M. Campeau a soutenu de son côté

que même cette option n'était pas exclue. MM. Bélanger et Campeau rencontrent ce matin même la presse

parlementaire afin de faire le point sur les travaux de la commission une semaine avant la première audience publique.

BEAU POUR LONGTEMPS

27⁹⁹\$
ou moins
les 4 litres

**SUPER LATEX
FINI PERLE**
Blanc (163-110)*
Base pâle (163-301)**

28⁹⁹\$
ou moins
les 4 litres

**SUPER ALKYDE
FINI SEMI-LUSTRÉ**
Blanc (130-110)*
Base pâle (130-301)**

23⁹⁹\$
ou moins
les 4 litres

**SUPER LATEX
FINI MAT-SATINÉ**
Blanc (160-110)*
Base pâle (160-301)**

23⁹⁹\$
ou moins
les 4 litres

**APPRÊT-SCELLEUR
COUCHE DE FOND AU LATEX**
Blanc (165-125)



* Offert sans supplément dans chacune des 250 teintes pastel du système Décorama.
** Bases pâles offertes dans chacune des 520 teintes pastel du système Colorama 2000 moyennant un léger supplément.
Cette offre se termine le 2 novembre 1990.

SICO
LA TOUCHE DE L'EXPERT

D E C O R A T I O N



1303 KING OUEST, SHERBROOKE, 563-3855

Assez des couleurs ternes?

Choisissez plutôt parmi 48 teintes radieuses de moquettes, à prix avantageux Eaton!

Ces trois moquettes Résistache* sont réalisées en nylon robuste et durable. De plus, elles sont certifiées par DuPont pour résister efficacement à la plupart des dégâts domestiques dus à de la nourriture ou de la boisson, ainsi qu'à l'électrostatique. Toutes les moquettes mesurent environ 12 pi. (3.66 m) de largeur.

Magasinez en toute confiance, grâce à la garantie Eaton: «Argent remis si la marchandise ne satisfait pas».

1. «Seven Oaks», moquette saxony de Crossley Carpets, à densité 37 oz. Choix de 20 teintes contemporaines.

Prix avantageux Eaton

24⁹⁹
la v. car.
(29.89 le m. car.)

2. «Glencairn II», moquette à mèches torsadées, à densité 30 oz, de Harding Carpets. 12 teintes ravissantes. Prix avantageux Eaton.

23⁹⁹
la v. car.
(28.69 le m. car.)

* Marque certifiée de E.I. DuPont de Nemours et Cie.

Vendues à ou par tous les magasins Eaton. Rayon 272.

Service Eaton d'achats à domicile pour la moquette
Téléphonez au magasin Eaton le plus près.
563-9555

TAPIS
RÉSISTACHE
CERTIFIÉ PAR DU PONT



24⁹⁹
la v. car.
(29.89 le m. car.)

3. «Celebrity Twist», moquette à mèches vrillées, densité 30 oz, de Burlington Carpets. 16 coloris. Comme il s'agit d'une de nos moquettes les plus demandées, elle porte maintenant le sceau Choix Eaton et constitue un achat des plus avantageux.

LA TAXE DE 7% SUR LES PRODUITS ET SERVICES SERA EN VIGUEUR DÈS LE 1^{er} JANVIER 1991.

DE PLUS, DÈS LE 1^{er} JANVIER 1991, LA NOUVELLE TAXE DE VENTE DE 8% DU QUÉBEC

S'APPLIQUERA À LA PLUPART DES ARTICLES NON TAXÉS AUPARAVANT TELS QUE VÊTEMENTS, CHAUSSURES, ACCESSOIRES MODE, MEUBLES, MATELAS, CUISINIÈRES, RÉFRIGÉRATEURS, LINGE DE MAISON, FILS, TISSUS, LIVRES, PÉRIODIQUES, JOURNAUX, FOURNITURES SCOLAIRES, SAVONS ET AUTRES PRODUITS NETTOYANTS

Quand tu vis un moment difficile et que tu as besoin de parler. A Secours Amitié il y a quelqu'un pour t'écouter.

UNE LUEUR D'ESPOIR... SECOURS/AMITIÉ

Poste d'écoute: 564-2323
Sans frais d'appel
LAC-MÉGANTIC
WEEDON
ASBESTOS
composez 0 et demandez Zenith 5-3060
A TOUTE HEURE DU JOUR ET DE LA NUIT

EATON
122 456 94
188 000 144 48

Credit accepte avec la carte Eaton

Les cartes American Express, Visa, et MasterCard sont aussi acceptées.

EATON
Nous sommes... le grand magasin du Canada

Vivre

Achalandage en hausse au Carrefour intervention suicide

□ Objectif de 25 000 \$ pour la campagne de financement

Sherbrooke

Même si la situation économique actuelle n'est pas la meilleure pour y tenir une collecte de fonds dans le public, le Carrefour intervention suicide de la région de Sherbrooke a plus que jamais besoin d'atteindre son objectif, en raison de la hausse d'achalandage de ses services.

«C'est sans doute justement cette même situation économique difficile qui explique le phénomène, car toujours est-il que nous enregistrons une forte augmentation des contacts cette année, tant de la part des personnes suicidaires que de leurs proches», ex-

plique la coordonnatrice de l'organisme communautaire, Jocelyne Beaudoin. Le groupe, appuyé d'une soixantaine de bénévoles, fait notamment de l'écoute et vient en aide de différentes façons à des gens qui, à un moment ou l'autre de leur vie et pour diverses raisons, songent au suicide comme solution pour régler leurs problèmes.

Seulement au niveau des appels, illustre Mme Beaudoin, leur nombre est passé d'une moyenne de sept à neuf par jour, au cours de l'année 1990-1991. En outre, ce sont 666 personnes qui, l'an dernier, ont obtenu une aide, seulement en ce qui concerne les personnes suicidaires: un chiffre qui sera dépassé cette année.

«Et si nous voulons continuer à mener efficacement notre action, il faut que notre campagne de financement connaisse tout le succès espéré», dit-elle, précisant que l'objectif de la collecte lancée hier et devant se poursuivre jusqu'en février a été fixé à 25 000 \$. Outre la sollicitation par une relance postale, Carrefour intervention suicide innove cette année en mettant sur le marché un jeu éducatif vendu 10 \$ l'unité. Pour arriver à joindre son budget d'environ 100 000 \$, le groupe compte sur une subvention gouvernementale de 40 000 \$ et le reste provient d'une «aide précieuse» des communautés religieuses.

Opération CVA à Disraéli

Disraéli (PS) - Pour la deuxième année consécutive, la fabrique Sainte-Luce de Disraéli procédera à une opération C.V.A. (contribution volontaire annuelle) afin d'assurer la budgétisation de l'année financière 1991. Ce moyen de financement, ex-

perimenté avec succès dans une soixantaine de paroisses du diocèse de Sherbrooke, a également obtenu un résultat intéressant l'an dernier à Disraéli avec un montant de 130 000 \$.

Cette contribution volontaire se veut un moyen de financement mieux

adapté à la nouvelle réalité en permettant de répartir plus équitablement le fardeau fiscal de la fabrique. Elle remplace la dime, les offrandes aux quêtes, les Prions en Eglise, la retraite ainsi que les frais de funérailles ou de mariage.

Le CLSC Alfred-DesRochers veut élargir sa gamme de services en région

Magog

Le président du conseil d'administration du Centre local de services communautaires Alfred-DesRochers, M. Serge Malouin, a révélé que l'amélioration des services de santé dans les secteurs de Potton et de Bolton est une des priorités de cet établissement.

M. Malouin a souligné que ces secteurs qui sont à 45 minutes de Magog et de Cowansville ne sont desservis par aucun médecin depuis plusieurs mois et que l'établissement n'y fait que 10 pour cent de ses interventions même si 14,5 pour cent de la population de la municipalité régionale de comté de Memphémagog y vit.

Il a révélé que l'établissement souhaite consolider son point de services des Villes frontalières, ouvrir son siège social à sa clientèle pendant un plus grand nombre d'heures, établir une clinique pour les jeunes à Magog et développer des ressources communautaires pour les familles.

Il a rappelé que l'établissement ne reçoit que 47 pour cent des ressources financières dont il aurait besoin pour fournir tous les services dont a besoin sa clientèle et qu'il continuera d'exer-

cer des pressions sur le ministère de la Santé et des Services sociaux pour obtenir les crédits qui lui sont nécessaires pour remplir sa mission.

«La pauvreté de nos ressources ne nous a pas empêchés de fournir des services à plus de 10 000 personnes durant l'année d'activités qui a pris fin le 31 mars», a souligné M. Malouin, ajoutant que les personnes

âgées, qui représentent 15 pour cent de la clientèle, ont bénéficié de 38 pour cent des interventions individuelles.

L'établissement a terminé l'exercice financier avec un déficit de 10 143 \$, résultat de revenus de 2 305 195 \$ et de dépenses de 2 315 338 \$.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT GOUVERNEMENTAL
COMMUNICATION-QUÉBEC
SHERBROOKE: 820-3000
SANS FRAIS: 1-800-668-8889

Voyages: assurance-maladie

Si vous devez recourir à des services de santé pendant vos vacances à l'extérieur du Canada, la Régie de l'assurance-maladie du Québec vous remboursera mais selon les tarifs en vigueur au Québec.

Voici un exemple: Vous vous cassez une jambe et les frais d'hospitalisation s'élèvent à 4 000\$. Comme la Régie ne remboursera que 2 350\$, vous aurez donc à défrayer la somme de 1 650\$.

Ayez donc la prévoyance de vous munir d'une assurance privée qui couvrira justement cette différence.

Le dépliant «Services de santé assurés hors du Québec» et le formulaire «Demande de remboursement» de la Régie de l'assurance-maladie du Québec sont disponibles gratuitement à votre bureau de Communication-Québec.

Comment préparer votre voyage à l'étranger

Les problèmes, surtout ceux qu'on aurait pu prévoir, peuvent parfois gêner un voyage. Le ministère des Affaires extérieures du Canada publie une brochure où vous trouverez une foule de renseignements et un bon nombre de conseils qui vous éviteront des ennuis.

Le document «Bon voyage, mais...» vous fournira de l'information sur le passeport, le visa, les douanes, les ambassades, les assurances, les devises étrangères, les permis de conduire international, etc.

Pour obtenir cette brochure, gratuitement, par le retour du courrier, appelez Communication-Québec.

Drummondville 477-7272 Bois-Francs 1-800-363-1316 Thetford-Mines 338-0181



Votre animal en santé

Dr Claire Beaudry, D.M.V.

La vue et l'ouïe (1ère partie)

Le chat est une créature sibylline et fascinante à qui l'on prête même un sixième sens qui vient interpréter ses prouesses à notre entendement médusé. Comment en effet expliquer qu'un chat puisse parcourir des distances considérables pour retrouver un maître à sa nouvelle adresse, ou qu'un autre se laisse littéralement mourir d'ennui à la suite de la disparition de son protecteur? Comment aussi traduire son intuition du retour de son maître, avant même qu'il ne franchisse le pas de sa porte? Et d'où vient son intense agitation à l'approche d'un séisme? Tenter une explica-

tion ne conduit pas a priori à une justification et comprendre ne signifie pas une dépréciation du phénomène!

Les yeux sont «le miroir de l'âme» féline. La vue du chat, plus discriminante que son odorat, est d'une acuité six fois supérieure à celle de son maître. Le chat capte la moindre source lumineuse; une membrane singulière, le tapetum lucidum, tapisse le fond de son oeil et agit comme un miroir qui amplifie la luminosité en laissant filtrer «d'inquiétants» reflets phosphorescents. Chacun des yeux offre un champ de vision de 287°C, attribut qui, joint à la mobilité de sa

tête, permet d'embrasser un vaste horizon. L'amande de son oeil encadre l'iris dont la pupille se dilate de façon telle à permettre d'amplifier de 40 à 50 fois la plus faible lueur nocturne.

L'espace visuel félin n'est pas habillé que de noir et de blanc, mais il semble cependant qu'il souffre de daltonisme qui l'amène à confondre le rouge et le vert ainsi que le blanc et le jaune. Les jeunes naissent aveugles comme tous les mammifères, et, environ dix jours après leur entrée dans la vie, ils commencent à vaguement distinguer les alentours.

L'univers sonore du chat est vaste: son ouïe d'une rare finesse et d'une grande sensibilité le destine à des niveaux de perception auditive qui dépassent les possibilités de l'oreille humaine. Il saisit des sons beaucoup plus aigus et, surtout, peut discerner, tapi en embuscade, entre mille bruits simultanés, celui qui l'intéresse: le frolement d'une aile d'oiseau par exemple... Aussi, avec l'appui du sys-

tème musculaire sophistiqué du pavillon de son oreille, le nec plus ultra des antennes, il peut évaluer avec précision la provenance et la distance de sa future victime. S'il est captivé par un bruit qui éveille son appétit, il préfère rester sourd à tous les autres sons. A l'encontre du chien, messire chat obéit d'abord à ses instincts et satisfait ses besoins et désirs, accueilli par ordre de priorité. Serez-vous étonné d'apprendre qu'il exécère le bruit et le tapage? Les cris et les éclats de voix sont une véritable torture pour le délicat appareil acoustique félin; il a une prédilection pour les pianissimo et les andante, aussi choisira-t-il Mozart et Vivaldi plutôt que Wagner...

DR CLAIRE BEAUDRY, D.M.V.

(La semaine prochaine: L'univers des sens félines. 2e partie: l'odorat, le goût et le toucher.)

GLENAYREPAGE
Cellulaire

28,77\$ par mois***

Uniden Cellulaire fixe CP1250

Décrochez une bonne affaire - d'ici au 30 novembre prochain*, GlenayrePage Cellulaire vous donne. Tous les mois pendant un an.

60 minutes gratuites par mois et frais mensuel de base (valeur 480 \$)**

Tous les téléphones cellulaires doivent être mis en service par GlenayrePage Cellulaire pour une période minimum de six (6) mois.

* Quantité limitée
** 30 minutes offerts par Cantel et 30 minutes incluses dans le frais de service pendant un (1) an
*** Avec approbation de crédit, sur une période de 36 mois (résiduel de 10,00 \$).

L'installation et l'antenne incluses pour la Uniden CP1250.

GLENAYREPAGE
Cellulaire

2378, ouest rue King
Sherbrooke
820-0600



uniden
38,77\$
cellulaire portatif CP6500

CANTEL ASSOCIÉ CERTIFIÉ

LIQUIDATION DE FAILLITE DE MEUBLES

provenant de Beloeil et Brassard
NOS ESCOMPTES COMMENCENT À

50% 60% 70%

DÉPÊCHEZ-VOUS!

NOUVELLE MARCHANDISE

MOBILIER DE CHAMBRE

6 morceaux.

Rég. 2796\$
RÉDUIT 1996\$
RÉDUIT 1195\$

TOUTE OFFRE RAISONNABLE ACCEPTÉE

6 MOIS SANS INTÉRÊT

TOUT DOIT SORTIR RAPIDEMENT

MOBILIER DE CUISINE

table et 4 chaises

Rég. 1999\$
RÉDUIT 1199\$
RÉDUIT 999\$

TOUTE OFFRE RAISONNABLE ACCEPTÉE

OUVERT LE MERCREDI SOIR JUSQU'À 21h00

MODULE AUDIO-VIDÉO

4 mcx, chêne noir, blanc.

Rég. 499\$
SPÉCIAL 199\$

NOMBREUX AUTRES MODÈLES SUR LE PLANCHER

349\$ 429\$ 449\$
et plus

MODULE AUDIO-VIDÉO

4 mcx, chêne noir, blanc.

Rég. 629\$
SPÉCIAL 299\$

LES CONSTRUCTIONS ANTOINE LAFLEUR ET LIQUIDATIONS MULTI-VAR LTÉE

LES TERRASSES
Rock Forest
564-7399
Boulevard Bourque Dans le mail Woolco

Des Soviétiques en Estrie pour promouvoir la paix

Andrée ALLARD Sherbrooke

Une délégation du Comité soviétique de défense de la paix était de passage à Sherbrooke, hier, où elle a rencontré les étudiants de l'Université Bishop et les étudiantes du Collège Mont Notre-Dame. Invités par le Conseil québécois de la paix dans le cadre de la Semaine de la paix, les Soviétiques font étape à Montréal, Québec, Trois-Rivières et Sherbrooke.

«Je trouve que c'est une très bonne idée d'organiser une tournée comme ça», a dit à La Tribune Stéphanie Leclerc, étudiante au Collège Mont Notre-Dame. Pour savoir ce qui se passe en Union Soviétique, c'est mieux de voir et de parler au monde, c'est plus concret que de se servir des journaux. Nous avons posé beaucoup de questions sur la jeunesse soviétique et je comprends plus ce qui se passe là-bas.»

«Nous avons parlé de la perestroïka et de ses effets sur la vie des jeunes. Ils nous ont expliqué la position de l'Union soviétique face au conflit Irak-Koweït. Nous avons voulu savoir ce qu'ils pensaient de l'obtention du Prix Nobel de la paix par Gorbatchev. Et comme il y avait une représentante du comité olympique, nous avons posé beaucoup de questions sur leur implication dans les sports», ont expliqué les étudiantes Geneviève Patenaude et Vicky Leblanc.

Selon Geneviève, malgré la réceptivité dont ont fait preuve les délégués soviétiques, «parfois, ils ont

semblé ne pas vouloir prendre position, ils prenaient des détours pour répondre à nos questions. Je crois qu'ils voulaient être le plus positif possible. C'est correct parce qu'en général on n'entend que du négatif.»

La délégation soviétique ne parle pas que de paix. Créé à la fin des années 40 par les vétérans de la deuxième guerre mondiale, le comité se dit aujourd'hui soucieux d'élargir ses horizons. «Les problèmes de désarmement, des droits humains, d'environnement et de poursuite de la paix dans notre propre pays nous préoccupent. Mais nous croyons aussi que ce n'est que par une collaboration entre plusieurs pays que pourront se résoudre les grands problèmes mondiaux», a commenté Yelena Petoushкова, vice-présidente du comité soviétique.

Le Comité soviétique de défense de la paix entend développer ses relations avec des groupes québécois. Selon Mme Petoushкова, les similitudes entre le Québec et l'Union soviétique - problèmes autochtones, problèmes linguistiques - devraient favoriser les échanges. «En travaillant ensemble, nous pourrions trouver des solutions à des problèmes locaux», a conclu Yelena Petoushкова.



A l'Entrepôt

Un achat spécial d'un stock complet de

BOTTES et SOULIERS

Ne manquez pas la vente à l'Entrepôt commençant demain, mercredi et économisez jusqu'à **75%** sur les prix originaux de souliers et bottes de qualité de marques renommées telles que:

Lavallée, White Cross, Christina, Hannah, Tender Tootsie, Naturalizer, Le Baron, Grenico, Corbeil, Dash, Blondo, et beaucoup d'autres.

Souliers pour dames

Etaient marqués jusqu'à \$89
Maintenant

\$10
\$15

Bottes d'hiver pour dames

Etaient marquées jusqu'à \$135
Maintenant

\$20
\$30

Bottes d'hiver pour enfants 0-3

Etaient jusqu'à 49.95
Maintenant

\$8-\$10
\$15

Bottes d'hiver pour hommes

Etaient marquées jusqu'à \$118
Maintenant

\$20
\$30

Bottes western pour dames

Etaient marquées jusqu'à \$99
Maintenant

\$15
\$20

Souliers pour hommes

Etaient jusqu'à \$98
Maintenant

\$15
\$30

Prix en vigueur tant que les quantités dureront. Quantités limitées, venez tôt.

La vente débute demain, mercredi à 9 h 30



Entrepôt
Au Bon Marché

111 et 121, rue Dépôt



Stationnement gratuit le samedi. Stationnement municipal, rue Dépôt. Les illustrations ne sont pas nécessairement exactes.

UNE PROMOTION EXCEPTIONNELLE!

FRANCE B. PRONUPTIA

PLACE DES CONGRÈS, 2655 KING O. 823-2003

JUSQU'À **50% DE RABAIS**

SUR UN VASTE CHOIX DE **ROBES DE MARIÉES**

CHALEUR

Moi, me priver? Jamais!

Jusqu'au 31 octobre, j'économise 10% sur toutes les nouveautés offertes en quantités limitées.

DE VISO

CHAUSSURES

GRÉGIRE

16 WELLINGTON NORD & PLACE BELVÈDÈRE

L'ESSENTIEL ACCESSOIRE
CHAUSSURES • SACS • GANTS • CEINTURES • FANTASIES

National

Les mères ne doivent pas hésiter à allaiter leurs nouveaux-nés

— le ministre Perrin Beatty

Ottawa (PC)

Les mères ne doivent pas hésiter à allaiter leurs nouveaux-nés, même si on a constaté que le lait maternel contient des dioxines en doses nettement plus élevées que la norme fédérale pour l'ingestion de produits chimiques toxiques.

C'est du moins ce qu'affirme le ministre canadien de la Santé Perrin Beatty, pour lequel c'est plutôt la

quantité totale de dioxines ingérées au cours d'une vie entière, qui importe.

«Pour le très court laps de temps qu'un enfant est nourri au sein, il est de loin préférable de l'allaiter plutôt que de lui donner du lait 'maternisé' », a-t-il déclaré hier à l'extérieur de la Chambre des communes. Les propos du ministre font suite à la publication des résultats d'une étude conjointe de chercheurs fédéraux et ontariens,

montrant que les nouveau-nés canadiens nourris au sein absorbent des doses de dioxines et des furannes 16,5 fois plus élevées que la norme fédérale.

Dioxines et furannes sont des familles de produits chimiques semblables, qui comprennent certaines des substances parmi les plus toxiques pour l'être humain.

Se disant préoccupé par le constat des auteurs de l'étude, selon lequel presque tous les types d'aliments vendus au Canada contiennent des dioxines, le ministre Beatty a promis hier de faire tout en son pouvoir pour éliminer les produits chimiques toxiques à la source. Mais, a-t-il aussitôt enchaîné, le problème, avec les dioxines, c'est qu'il y en a partout dans l'environnement. Et, insiste-t-il, Ottawa ne retirera pas tous les aliments contenant des dioxines du marché, parce que les niveaux de dioxines présents sont si faibles qu'ils ne posent aucun danger pour la santé.

Ce que conteste la critique néo-démocrate en matière d'environnement Jim Fulton. «Il ne sait pas de quoi il parle», a-t-il lancé en parlant du ministre Beatty, qui, de son côté, reproche aux partis d'opposition d'effrayer inutilement les mères et de les pousser ainsi à cesser d'allaiter leurs enfants.

M. Beatty soutient par ailleurs que les bébés nourris au sein absorbent des doses de dioxines 8,2 fois plus élevées que la norme fédérale, et non 16,5 fois plus élevées.

Et il a confirmé que son ministère révisait le règlement actuel qui stipule qu'il n'existe pas de niveau absolument sans danger de dioxine dans les aliments.

Environnement: Lucien Bouchard critique l'attitude de Québec

Montréal (PC)

M. Lucien Bouchard, ancien ministre fédéral de l'Environnement, blâme Québec de ne pas faire ses devoirs en matière d'environnement.

De passage à Montréal hier, devant le Canadian Club, le chef du Bloc québécois et député indépendant de Lac St-Jean a critiqué le peu de préoccupation environnementale du gouvernement Bourassa.

La semaine dernière, la ministre québécoise de l'Énergie Lise Bacon s'en était prise au gouvernement fédéral qui, selon elle, s'immisce dans la gestion provinciale des ressources naturelles «sous prétexte de protéger l'environnement».

Québec s'était dit prêt à contester devant les tribunaux la politique de l'Office national de l'énergie, qui veut obliger Hydro-Québec à rendre

compte de l'impact environnemental de ses projets avant d'obtenir le droit d'exporter son électricité.

«Je suis très déçu de voir ce qui se passe au gouvernement du Québec. Nous allons devoir transformer l'attitude du gouvernement du Québec en matière environnementale», a déclaré M. Bouchard, ancien ministre fédéral de l'Environnement dans le gouvernement Mulroney.

«Ce que je n'aime pas, c'est de voir un gouvernement qui paraît se soucier aussi peu de l'environnement, a-t-il lancé en anglais. C'est une chose de ne pas accepter une intrusion (du fédéral) dans les affaires provinciales, mais c'est autre chose de ne pas faire ses devoirs.»

Il a dit ne voir à l'heure actuelle que des promesses oubliées (broken promises) et de l'insouciance (carelessness) de la part du gouvernement du Québec pour ce qui est de la protection de l'environnement.

ULRIC CHAÎNE À LA MAIRIE

Un homme intègre
Un travailleur d'équipe
Un homme debout
Un ardent défenseur des citoyens

SHERBROOKE
l'entreprise des citoyens

Retenu et payé par maître Jean-Marc Audet, agent officiel de Ulric Chaîne.

ULRIC CHAÎNE À LA MAIRIE

21348x

VENEZ FAIRE UNE AFFAIRE AU BOUT!

ICI MÊME À L'INSTANT MÊME!

TOYOTA

LIQUIDATION TOYOTA

9,9%

POUR UN TEMPS LIMITÉ

Et des rabais allant jusqu'à **2 500\$** sur les modèles en stock

LE NO. 1 DE LA SATISFACTION À LA CLIENTÈLE**

RELAIS TOYOTA

Toujours plus près de vous!

2059, RUE KING OUEST 563-6622

TOYOTA La promesse du mieux faire

PEA

* Sujet à approbation du crédit, taux applicable sur la 1ère année. Les rabais peuvent varier selon le modèle.
** Après 7 mois d'opération, selon les données de Toyota Canada dans la catégorie A (500 voitures et plus).

Transformez votre auto en musique

Voyez l'expert Lebeau

KENWOOD KRC 2004

MA-MF Stéréo cassettes

- affichage numérique de l'heure et de la station
- mémoire 18 stations
- inversion automatique de lecture de la cassette
- contrôle séparé des sons graves et aigus

Courant: 349\$
Solde: **279\$**

KENWOOD KRC 310

Courant: 379\$
Solde: **319\$**

MA-MF Stéréo cassettes

- châssis antivol
- mémoire 18 stations
- inversion automatique de lecture de la cassette
- contrôle séparé des sons graves et aigus

Système d'alarme

Comprend:

- détecteur de vibrations
- activation automatique
- contrôle à distance
- détecteur d'impact

CARBINE ALA 570

Courant: 279\$
Solde: **199\$***

* non installé

Sherbrooke
372, rue Wellington Sud 563-8242
175, Quatre Pins 822-2626

Lebeau
VITRES D'AUTOS
DIVISION D'AUTOSTOCK INC.

19649